



COMMUNIQUÉ

N° :

L'IATA remercie les organismes de réglementation qui font preuve de souplesse et exhorte les autres à suivre l'exemple

21 mars 2020 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) salue les décisions prises par des organismes de réglementation de l'aviation afin de donner aux compagnies aériennes et aux équipages de vol la souplesse nécessaire durant la crise de la COVID-19.

« La sécurité est la priorité absolue de l'industrie. Les États ont des régimes de licences bien établis pour assurer cette sécurité. Les compagnies aériennes et leurs employés doivent relever un défi sans précédent et gérer les impacts commerciaux et opérationnels de la crise de la COVID-19. Dans cet environnement extraordinairement difficile, nous sommes reconnaissants pour les mesures prises pour assouplir les exigences réglementaires qui n'ont pas d'incidence sur la sécurité des vols », a déclaré Gilberto Lopez Meyer, vice-président principal de l'IATA, Sécurité et Opérations de vol.

Exemples de mesures prises par les organismes de réglementation :

- **L'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)** a publié des modèles que les agences de réglementation des États peuvent utiliser pour aviser l'AESA du recours aux modalités de flexibilité. Cela permet l'extension des périodes de validité des licences, des qualifications, des endos, des certificats et des attestations des équipages, des instructeurs, des examinateurs, des détenteurs de licence d'entretien des aéronefs et des contrôleurs aériens, ainsi que l'extension des certificats d'examen de la navigabilité.
- **L'Autorité générale de l'aviation civile des Émirats arabes unis (GCAA)** a promulgué une ordonnance permettant plus de souplesse à l'égard des périodes de validité des licences, des qualifications et des certificats applicables aux équipages de conduite et au personnel de cabine.
- **L'Administration de l'Aviation civile de Chine (CAAC)** a reconnu le besoin de souplesse dans l'administration de la formation en salle de classe et la conformité aux exigences de formation continue. Elle a aussi permis l'extension des périodes de validité de certains éléments de formation des pilotes, ingénieurs, équipages de cabine et répartiteurs.
- **L'Autorité de l'aviation civile du Royaume-Uni** a mis en place un processus permettant l'extension des exigences applicables aux pilotes et aux équipages de cabine.
- Au Mexique, l'**Agencia Federal de Aviación Civil (AFAC)** prolonge de trois mois la validité des permis, licences ou certificats du personnel technique.

« L'aviation repose sur les partenariats et la collaboration. Les mesures adoptées par ces organismes de réglementation vont assurer aux compagnies aériennes et aux équipages la flexibilité nécessaire à l'extension de licences sans pour autant compromettre la sécurité. Nous demandons aux autres agences de rapidement suivre cet exemple et d'adopter des mesures à court terme semblables », ajoute M. Lopez Meyer.

L'IATA offre aussi de l'aide aux compagnies aériennes qui ne peuvent effectuer l'audit de vérification de la sécurité de l'exploitation (IOSA) en raison des restrictions de voyages associées à la COVID-19 qui font que les vérificateurs ne sont pas en mesure de visiter les compagnies aériennes ou en raison d'autres circonstances liées à la crise. L'extension des audits IOSA est offerte pour des périodes allant jusqu'à six mois. Toutefois, les

compagnies aériennes devront remplir un questionnaire de sécurité IOSA au moins tous les 60 jours durant la période d'extension. La révision temporaire du manuel du programme IOSA et les enregistrements au registre IOSA peuvent toujours être consultés à l'adresse www.iata.org/iosa.

- IATA -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations